

DIRECTION DE  
L'INDUSTRIE DES MINES  
ET DE L'ÉNERGIE DE  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

Nouméa, le 11 AVR. 2014

*Le Chef de service*

à

Monsieur MAGNIN  
PROJET HOSPITALIER PRIVE SAS  
BP 64  
98 845 \_ Nouméa Cedex

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Référence : Dossier n°CE11-3160-003728 / TDESI\_0753 \_ Courrier déposé le 13 décembre 2011 relatif à votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter une clinique privée sise Nouville – commune de NOUMEA

Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour l'environnement une clinique privée située au 5 rue du Contre-Amiral Du BOUZET - Ile NOU – commune de NOUMEA.

Ce dossier d'autorisation prenait comme référentiel la délibération n°274-2011/BAPS/DIMENC du 1<sup>er</sup> juin 2011 définissant la nomenclature des installations classées pour l'environnement.

Pendant, en décembre 2012 le cadre réglementaire relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) a évolué en province Sud.

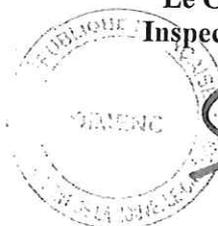
Il s'avère donc qu'à ce jour au regard de la délibération n°802-2012/BAPS/DENV du 10 décembre 2012 modifiant la délibération n°274-2011/BAPS/DIMENC du 1<sup>er</sup> juin 2011, la puissance absorbée déclarée dans votre dossier de décembre 2011 concernant les activités de réfrigération et compression de la rubrique 2920 visée à l'article 1 de cette délibération est inférieure au seuil de classement (Pabs = 2.25MW < 10MW).

Par conséquent, les installations qui seront exploitées par le Projet Hospitalier Privé de Nouville ne relèvent pas de la réglementation relative aux ICPE.

Cette affaire est suivie par \_\_\_\_\_, ingénieur chargé d'affaires au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (27.03.76) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service de l'industrie  
Inspecteur des installations classées



*Justin PILOTAZ*  
Justin PILOTAZ